Remise de la cravate de l'ordre national du mérite
Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire
Hôtel des ministres, 18 février 2003

C'est une joie pour moi de vous accueillir ici, en ce lieu, pour cette cérémonie en l'honneur de Jean-Pierre Thiolon.

Qu'il me soit permis de distinguer parmi vous Yvon Bourges, ancien ministre.

Je saluerai les membres de la famille de Jean-Pierre Thiolon, son épouse Elisabeth et les enfants, notamment Sophie et Jean-Baptiste.

Monsieur le secrétaire général de notre ministère,
Mesdames et messieurs les trésoriers-payeurs généraux,
Messieurs les directeurs généraux et les directeurs,

Je saluerai également :

- les directeurs de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- les directeurs des Caisses d'Epargne, Charles Milhaud, président du directoire, et les personnalités que j'ai côtoyées au Cencep où je siégeais comme parlementaire,

Mesdames et messieurs, chers invités,

Jean-Pierre Thiolon est promu commandeur dans l'Ordre national du Mérite pour sa longue et brillante carrière au sein de l'administration publique. Et cette cérémonie me donne l'occasion de découvrir avec vous une personnalité et un parcours étonnants que je vais essayer de vous décrire.

Jean-Pierre Thiolon, vous êtes né à Paris, en novembre 1936. Votre famille est originaire de Chaudes-Aigues, dans le Cantal qu'elle a quitté à la fin du XVIIIe siècle, comme de nombreuses autres familles auvergnates qui tentèrent leur chance à Paris.

La dernière promotion de l'ENFOM

Après trois années préparatoires aux lycées Henri-IV et Louis le Grand, vous intégrez pour trois ans l'Ecole nationale de la France d'Outre Mer (ENFOM). Héritière de l'Ecole coloniale, fondée sous la IIIe République, à l'apogée de l'empire, cette prestigieuse école formait l'élite administrative du pays.

Vous serez de la dernière promotion de 1958 et effectuerez votre stage au Tchad.

Sous-lieutenant en Algérie, vous vivez les dernières années du

conflit. Vous ne quittez d'ailleurs l'Algérie qu'à la fin de 1962.

La perte de l'empire ouvre des perspectives de carrière nouvelles aux élèves de la FOM qui sont intégrés dès 1963 à l'administration métropolitaine. Tenté un moment par le Quai d'Orsay et l'Intérieur, vous optez finalement pour les finances.

Une carrière financière et préfectorale

Administrateur civil à la Caisse des Dépôts dès 1963, vous entrez ensuite au Cabinet du directeur général, François Bloch-Lainé. Votre rigueur, votre force de caractère vous distinguent rapidement.

Vous organisez en particulier les brillantes festivités du 150e anniversaire de la Caisse présidées par le général de Gaulle en personne. Et l'on imagine l'importance particulière du protocole à l'époque !

En préparant un rapport sur les handicapés, vous faites la connaissance de Jacques Delors, alors à la Banque de France, et que vous retrouverez quelques années plus tard.

Parallèlement, en 1965, vous êtes fait docteur en droit et lauréat de la faculté de Droit de Paris. Votre thèse sur les Caisses d'Epargne connaît d'emblée un grand retentissement dans le milieu bancaire et sera d'ailleurs publiée chez Berger Levrault.

Le destin veillait. Un présage ancien en témoignait puisqu'un jour, en vacances dans l'île lointaine de Ceylan, un écureuil, paraît-il, tomba dans vos bras.

Au départ de François Bloch-Lainé, vous faites votre mobilité. De 1968 à 1970, vous êtes sous-préfet, directeur de cabinet dans l'Oise. Vous veillez notamment au maintien de l'ordre à Beauvais, en mai 68, dans un département représenté à l'Assemblée par Robert Hersant et Marcel Dassault. Celui-ci, au plus fort des événements, consentit, pour l'anecdote, à ne sortir qu'avec " sa petite Rolls Royce " comme il disait, c'est-à-dire une berline énorme, et … décapotable !

Des raisons personnelles vous éloignent de cette carrière préfectorale et vous conduisent à servir l'Ecureuil.

La réforme à la tête du Centre des Caisses d'Epargne

De 1970 à 1983, vous êtes directeur général du groupement régional d'épargne et de Prévoyance, filiale commune à la Caisse des Dépôts et à la Caisse d'Epargne, à Marseille, où vous postuliez sans trop y croire et où vous resterez six ans. Puis vous revenez à Paris, où vous exercez les mêmes responsabilités, pendant à nouveau six années.

Avec l'explosion des services aux particuliers se fait jour une volonté de changement au sein d'un secteur encore replié sur lui-même.

Les caisses d'Epargne ne veulent pas se réduire à la collecte du livret A. Elles veulent se moderniser, donner naissance à un grand

groupe bancaire ouvert sur l'international. C'est la conviction de Jacques Delors, nouvellement nommé ministre de l'Economie et des Finances. Votre nom s'impose à lui, par votre volontarisme, votre sens de l'autorité, votre ambition partagée de faire des Caisses des acteurs majeurs du monde bancaire.

Vous participez activement à la réflexion avant de devenir le premier président du Directoire du Centre national des Caisses d'Epargne et de prévoyance (Cencep).

Vous mettrez ainsi vous-même en œuvre, en 1983, la réforme que vous avez élaborée et qui sera d'ailleurs complétée en 1991. Opiniâtre, résolu, hostile aux compromis et aux demi-mesures, vous opérez durant vos deux mandats une totale métamorphose avec notamment la rationalisation du réseau, le nombre de caisses passant en métropole de 567 à 31, malgré les résistances que l'on imagine.

Sous votre impulsion, de 1983 à 1992, naît une grande banque généraliste qui s'affirme en France comme à l'international.

Je n'avais pour ma part jamais rencontré auparavant Jean-Pierre Thiolon, et pourtant bien des points nous unissent. Comme parlementaire, j'ai siégé au Conseil de surveillance du Cencep, un an après son départ, et plaidé pour une nouvelle réforme du secteur bancaire et des Caisses d'Epargne. La loi de 1999 qui modifie les statuts des caisses constituera une nouvelle étape dans cette marche en avant.

Jean-Pierre Thiolon, vous êtes dès votre plus jeune âge, un passionné des antiquités de marine, des modèles réduits. A cette passion, les Caisses d'Epargne allaient donner un nouvel élan, en vous confiant en 1986 la présidence de la fondation Belem, et donc la renaissance du fameux trois-mâts construit en 1896 par les chantiers navals de Nantes pour le commerce avec le continent sud américain.

Après avoir obtenu en 1979 son rachat, la fondation engage la restauration du voilier et en 1985 le fait à nouveau naviguer depuis son port d'attache de Nantes. En 1986, le Belem fêtera ainsi, à New York, le 100e anniversaire de la Statue de la Liberté.

Plus de cent ans après sa construction, il offre un lieu de formation aux techniques de la marine à voile.

Le retour à l'administration des finances

A l'issue de votre second mandat, à la fin de 1992, vous retrouvez l'administration des finances et êtes nommé trésorier-payeur général de Bretagne jusqu'en 2001.

Vous apaisez la controverse sur le coût du métro de Rennes, grâce à une analyse financière rigoureuse d'où naîtra le VAL. Vous veillez à la mise en œuvre du plan de sauvetage de la pêche artisanale en 1995 alors que gronde la colère des marins-pêcheurs et que brûle l'ancien Parlement de Bretagne. Vous centralisez également les

dépenses liées au drame de l'Erika en 1999.

Vous êtes ensuite nommé " payeur général du Trésor " jusqu'à la fin de 2002 et accompagnez trois importants chantiers : la mise en place du logiciel Accord que tous connaissent ici, la suppression des " fonds spéciaux ", l'expérimentation du contrôle hiérarchisé de la dépense à laquelle participe la Paierie générale du Trésor aux côtés d'autres services ordonnateurs et comptables depuis la fin de l'année dernière.

A la retraite depuis quelques semaines seulement, vous n'avez pu encore bénéficier de cette nouvelle vie paisible, puisque vous avez été nommé médiateur des caisses d'Epargne. La vie est donc bien cet éternel retour, que vantent les philosophes !

Les mérites de Jean-Pierre Thiolon sont reconnus puisqu'il est déjà titulaire des insignes d'officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite. Il a également été nommé chevalier des Palmes académiques.

Jean-Pierre Thiolon, le gouvernement a souhaité marquer la reconnaissance de notre pays pour l'action menée à son service, en vous élevant au grade de Commandeur de l'Ordre national du Mérite :

" Jean-Pierre Thiolon,

Au nom du président de la
République,

nous vous faisons Commandeur de l'Ordre national du Mérite ".